

> Intitulé de l'emploi

## Chargé d'études en urbanisme commercial

> Autres appellations

> Définition synthétique

Le chargé d'études en urbanisme commercial a pour mission d'instruire les demandes d'autorisation d'exploitation de commerces de détail présentées par les investisseurs et promoteurs.

> Activités principales

- Réception des demandes d'autorisation et contrôle des pièces du dossier
- Échanges avec les promoteurs et bureaux d'études chargés de préparer les dossiers de demandes
- Analyse du dossier
- Rédaction d'une fiche de synthèse du projet
- Présentation du dossier à la commission provinciale d'urbanisme commercial (CPUC)
- Rédaction du procès-verbal de la CPUC
- Rédaction et motivation de l'arrêté
- Veille commerciale et partage d'informations avec l'observatoire du commerce
- Proposition et rédaction des améliorations de la réglementation

> Compétences requises

**Savoir :**

- Maîtrise de la réglementation de l'urbanisme commercial
- Tissu et acteurs du commerce
- Économie, comptabilité et gestion d'entreprises
- Notions de droit civil, commercial et public

**Savoir-faire :**

- Mettre en œuvre la réglementation et respecter les délais de procédure
- Conduire une réunion avec les promoteurs
- S'adapter aux charges de travail
- Analyser et synthétiser un projet
- S'exprimer correctement
- Maîtriser la rédaction des actes administratifs

**Comportements professionnels :**

- Autonomie
- Sens de l'organisation
- Réactivité et sens de l'initiative
- Disponibilité
- Discrétion

> Conditions particulières d'exercice

- Respect de la confidentialité des données

> Tendances d'évolution

**Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :**

- Politique économique de la collectivité
- Modernisation du tissu commercial
- Développement de la concurrence et des réseaux de distribution

**Impacts sur l'emploi (qualitatif) :**

> Proximité avec d'autres emplois

- Chef de projet développement territorial, secteur artisanat, industrie, commerce